



Les principes de la vaccination et nouveautés

Programme ANDPC n° 10861900004 : pour les médecins et pharmaciens

Programme ANDPC n° 10861900005 : pour les sages-femmes, puéricultrices, infirmier-e-s, préparateurs en pharmacie.

Samedi 14 septembre 2019 de 9 h à 17 h 30

Experts :

- **Dr Lidiana MUNEROL**, Médecin de Santé Publique et Médecine Sociale
- **Dr Gérald TROGNON**, Pharmacien d'officine, Chargé d'enseignement en pharmacologie, Pharmacien référent du centre anti-poison de Nancy
- **Dr Céline ROBERT** : Praticien hospitalier Maladies Infectieuses et tropicales au CHR Metz, Président de la Commission des anti-infectieux

Organisateurs - Animateurs : Dr Edwige BATISSE, Dr Jean-Michel MARTY, Dr Marc SIMONCELLO

Publics concernés : *médecins généralistes, pharmaciens titulaires et adjoints, préparateurs-rices en pharmacie, sages-femmes, puéricultrices, infirmier-e-s.*

Orientation(s) prioritaire(s) visée(s)

- Renforcer la prévention et la promotion de la santé
 - Soutenir et valoriser les initiatives pour faciliter l'accès à la prévention et à la promotion de la santé
 - Amélioration de la couverture vaccinale de la population

I. RESUMÉ

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2 à 3 millions de vies sont sauvées grâce à la vaccination chaque année dans le monde. De plus, cet acte simple de santé publique a permis l'éradication mondiale de la variole et la disparition de la poliomyélite et de la diphtérie en France.

En France, la politique de vaccination est élaborée par le ministère de la santé. En particulier la Haute Autorité de Santé (HAS) qui met à jour le calendrier vaccinal chaque année. Le meilleur moyen de se protéger contre des maladies infectieuses graves, difficiles à traiter et/ou à risques de complications et de séquelles est de respecter ce calendrier.

Rôle des professionnels de santé :

Les professionnels de santé ont un rôle important à jouer pour faire adopter le « réflexe de vaccination » à la population et les inciter à mettre à jour leurs vaccins chaque année.

C'est l'objectif que veut atteindre le Haut Conseil de la Santé Publique en élargissant les compétences des professionnels de santé (infirmiers, sages-femmes, et pharmaciens) afin de faciliter le parcours vaccinal.

Il convient donc de participer à cette action de santé publique en mettant en place des actions de formation destinées aux professionnels de santé appelés à intervenir pour améliorer la couverture vaccinale, par une bonne connaissance de la pratique vaccinale.

Tournez svp

Les principes de la vaccination et nouveautés

Programmes ANDPC n° 10861900004 et 10861900005

II. OBJECTIFS :

1) Définir les principes de la vaccination

- Décrire les principes généraux de l'immunité
- Expliquer les seuils d'efficacité collective
- Décrire la composition des vaccins : principes actifs, excipients, galéniques
- Identifier les CI par type de vaccin
- Identifier les rapports bénéfices-risques sur plan individuel
- Identifier les rapports bénéfices-risques sur un plan collectif (collectivité)

2) S'approprier les référentiels fiables et actualisés

- Appliquer le calendrier vaccinal
- Proposer une mise à jour en cas de retard vaccinal

3) Différencier les vaccinations obligatoires des non obligatoires

- lister les vaccinations obligatoires
- lister les vaccinations non obligatoires
- formuler les arguments du législateur

PROGRAMME

8h30 – 9 h : Accueil – émargement

9h00 – 9 h 30 : Présentation de l'action, des objectifs, des intervenants, des participants...
Recueil des attentes

9h30 – 12 h 30 : Séquence 1 – Les Principes de la vaccination

TRAVAIL en GROUPES

- Définir les principes de la vaccination
- Décrire les principes généraux de l'immunité
- Décrire la composition des vaccins : principes actifs, excipients, galéniques
- Identifier les CI par type de vaccin

10 h 30 – Pause de 15 mn

PLÉNIÈRE

- Synthèse des groupes et avis des experts
 - Expliquer les seuils d'efficacité collective
 - Identifier les rapports bénéfices-risques sur plan individuel

12 h 30 – 14 heures : Repas

14h00 – 15 h 30 : Séquence 2 – Référentiels fiables et actualisés

- S'approprier les référentiels fiables et actualisés
 - Appliquer le calendrier vaccinal 2019
 - Gérer les rattrapages : situations cliniques les plus fréquentes amenant à un rattrapage.

15 h 30 – Pause de 15 mn

Les principes de la vaccination et nouveautés

Programmes ANDPC n° 10861900004 et 10861900005

PROGRAMME (suite)

15h45 – 17 h 15 : Séquence 3 – Vaccinations obligatoires et non obligatoires

- Lister les vaccinations obligatoires,
- Lister les vaccinations non obligatoires,
- Formuler les arguments du législateur

17h15 – 17 h 30 : Conclusion de séminaire, synthèse, messages clé, documents.